

Nouvelle campagne de sécurité routière au Maroc

17/07/2008

Objectif: «Sensibiliser sur le danger de l'inadvertance», indique Azzedine Chraïbi, secrétaire permanent du Comité national de prévention des accidents de la circulation (CNPAC). D'autant plus qu'en cette période de vacances, beaucoup de gens sont sur la route. L'opération de communication s'étalera au niveau des colonies de vacances ainsi qu'auprès des MRE (Marhaba 2008) avec une présence sur le territoire espagnol. L'opération «Assdikaa Al Moroure» (Amis de la circulation) sera reconduite cette année. Quant au budget global de l'opération, il est estimé à 70 millions de DH. «Il s'agit plutôt de plans d'actions de communication et de sensibilisation lancées durant toute l'année», a tenu à préciser Karim Ghellab, ministre de l'Équipement et du Transport lors d'une conférence tenue hier au Mégarama de Casablanca. «Toute stratégie doit être basée sur la sensibilisation, le contrôle et l'application des lois», ajoute le ministre.

Des composantes de la société civile et les opérateurs économiques et sociaux ont assisté à la diffusion en avant-première du nouveau spot de sensibilisation baptisé «Les cagoules». Les acteurs, à leur tête Saïd Taghmaoui, montrent des images choquantes inspirées du réel et surtout l'horreur de l'inadvertance. Un travail réalisé par le Comité national de prévention des accidents de la circulation en collaboration avec le Centre cinématographique marocain. L'équipe a réalisé en outre plusieurs supports de communication dans l'objectif d'inciter les citoyens à prendre leurs précautions.

Les accidents de la circulation vont crescendo. 10 morts et 120 blessés sont enregistrés en moyenne par jour. En 2007, 58.924 accidents ont causé la mort de 3.838 victimes, une augmentation de 2,24% par rapport à 2006. Du côté des blessés, ce sont 89.264 qui ont été signalés dont 12.406 blessés graves. En 2008, la tendance à la hausse s'est confirmée durant les 5 premiers mois. Le nombre d'accidents a augmenté de 13,69% et celui des tués de près de 14% par rapport à la même période de 2007. Le nombre de blessés graves a enregistré également une hausse de 10,38%. Malgré les augmentations affichées, les chiffres restent inférieurs à ceux de 2003, année de référence du 1er plan stratégique intégré d'urgence de sécurité routière (PSIU). Le plan 2008-2010 propose aussi des orientations stratégiques. Rappelons que les accidents ont aussi un coût socio-économique équivalent à 2,5% du PIB, soit environ 11 milliards de DH.

La journée a été marquée aussi par la cérémonie de remise de plus de 180 radars portables pour le contrôle de la vitesse, avec un investissement de près de 10,38 millions de DH. Rappelons que plus de 150 radars fixes sont déjà installés. Le ministre rappelle que «la base du fonctionnement des radars est inscrite dans le nouveau code de la route».

Prime de renouvellement

Des grévistes affiliés à la CDT ont observé un sit-in hier près de Mégarama pour protester contre des camions de «fabrication chinoise». Le programme de renouvellement du parc de transport routier, régi par les dispositions de l'article 16 de la loi de Finances 2008, repose sur l'octroi par l'Etat jusqu'à 2010 d'une prime de renouvellement, dans la limite d'un plafond annuel de 170.000.000 DH. Une prime prise en charge dans le cadre du budget SEGMA de la direction de la sécurité des transports routiers. Le montant de cette prime varie en fonction de l'âge et du tonnage du véhicule objet de renouvellement.

Fatim-Zahra Tohry

Source: L'Economiste

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=societe&id=2582>